

ORDONNANCE DE POLICE

LE COLLEGE,

*Vu la loi relative à la police de la circulation routière ;
Vu le règlement général sur la police de la circulation routière ;
Considérant l'organisation du rassemblement des Conseillers communaux des enfants de Wallonie le 23 avril 2022 ;*

Considérant que cette manifestation va occasionner la venue de nombreux autocars qui vont effectuer des aller-retour tout au long de la journée sur le parking du centre culturel ;

Considérant les travaux actuellement en cours rue Grétry ;

Considérant l'impossibilité d'accéder au parking du centre culturel depuis le haut de la rue Grétry du fait de ces travaux ;

Considérant que la rue Grétry est à sens unique ;

Considérant dès lors la nécessité de permettre l'accès des autocars au parking du centre culturel depuis le bas de la rue Grétry ;

Vu les articles 130 bis, alinéa 2 et 135, § 2 de la Nouvelle Loi communale ;

arrête :

Article 1. : La circulation des autocars est autorisée rue Grétry, le samedi 23 avril 2022, de 8h à 17h, sur le tronçon compris entre le bas de la rue Grétry et le parking du centre culturel.

Article 2. : Cette interdiction sera signalée par le recouvrement du panneau C1 situé au carrefour entre les rues Grétry et Gérard Delvoye avec une affiche mentionnant « UNIQUEMENT AUTOCARS »

Article 3. : Les contrevenants à la présente disposition seront punis des peines de simple police.

Article 4. : La présente ordonnance entrera en vigueur dès sa publication. Elle sera adressée à toutes les instances administratives et judiciaires compétentes.

Welkenraedt, le 19 avril 2022.

La Directrice générale,

I. SCHIFFLERS

PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,

J-L.NIX.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le Collège communal certifie que son ordonnance de police en date du 19 avril 2022, relative à la circulation des véhicules rue Grétry dans le cadre du rassemblement des conseillers communaux des enfants de Wallonie, le 23 avril 2022, a été publiée et affichée au vœu de la loi ce jourd'hui dix-neuf avril deux mille vingt-deux.

La Directrice générale,

I. SCHIFFLERS

PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,

J-L. NIX.